



L'Essentiel



La newsletter d'information mensuelle de la centrale EDF de Fessenheim

N°1195 SEPTEMBRE 2024

ÉTAT DES UNITÉS DE PRODUCTION

Le site est actuellement en phase de pré-démantèlement depuis l'arrêt définitif de ses deux unités de production, le 22 février 2020 pour l'unité n°1 et le 29 juin 2020 pour l'unité n°2.

Depuis août 2022, la totalité des assemblages combustibles des deux unités de la centrale, a été évacuée des installations.



VIE DE LA CENTRALE



La centrale nucléaire de Fessenheim entrepose sur son site des boues issues de l'exploitation et provenant de bâches, de puisards ou d'eaux de lavage. Ces boues sont faiblement et moyennement radioactives.

La première phase du chantier de pré-conditionnement des boues faiblement et moyennement radioactives (FAMA), est terminée.

En 6 mois, les équipes de Cyclife, filiale d'EDF, ont pré-conditionné les 36 tonnes de boues FAMA présentes sur le site de Fessenheim : filtrage, malaxage, décantation et ajout ou retrait d'eau pour enfin, finir leur chemin en fûts métalliques. Ce traitement permet de produire un volume réduit de boues.

La deuxième phase du chantier consistera au conditionnement des boues dans des coques béton, via une structure mobile dont Cyclife France est à l'origine.

Conformes aux exigences de l'ANDRA, l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, ces colis pourront être évacués à partir de 2025 vers le centre de stockage dédié.

Ce chantier répond à des enjeux environnementaux, dosimétriques et réglementaires. Pour atteindre un des critères d'entrée au démantèlement des installations et répondre à la future limite réglementaire, le site doit être en dessous de 1 giga becquerel (unité de mesure de la radioactivité) en cobalt 60 d'ici le 1er janvier 2026.



EN CHIFFRES

RETRAIT DES COMPOSANTS LOURDS EN SALLE DES MACHINES

Le retrait des composants lourds de la salle des machines – vannes, surchauffeurs, réchauffeurs qui servaient notamment à transformer la vapeur d'eau en électricité – a succédé à un programme de récupération des pièces de rechange réalisé entre 2020 et 2022. Lancés à l'automne 2022, ces travaux consistent à libérer le plancher turbine de la salle des machines de tous ses équipements électromécaniques pour permettre la création d'une IDT – Installation de Découplage et de Transit. La zone a en effet vocation à accueillir temporairement des matériaux issus de la déconstruction, avant qu'ils ne soient évacués vers une

filière de traitement adaptée.

Une nouvelle dalle béton viendra ensuite combler les ouvertures laissées par le retrait des différents composants.

Cet important chantier, mené les équipes EDF en étroite collaboration avec les entreprises prestataires de la centrale (parmi Benedetti/Cardem en titulaire et Mediaco), représente une étape majeure du prédémantèlement, dans la perspective de l'entrée en démantèlement début 2026.

Le chantier, séquencé en plusieurs phases, devrait être terminé à l'automne 2024.

6000 t

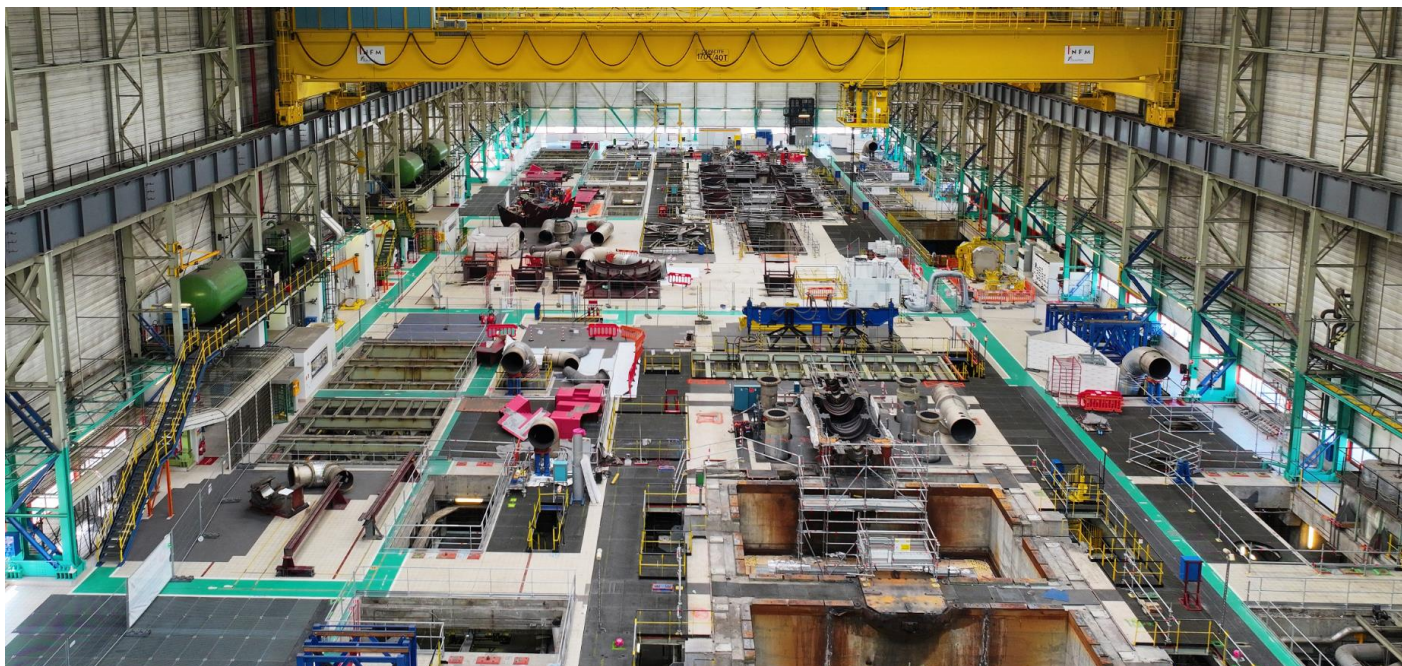
6000 tonnes de métaux ont été évacués depuis le début du chantier.

320 t

La plus lourde pièce évacuée, le stator alternateur, pesait 320 tonnes. Il s'agissait d'une pièce emblématique pour la production d'électricité.

30M€

La revalorisation des pièces extraites de la salle des machines de Fessenheim, réutilisables pour le parc nucléaire en exploitation est de 30 millions d'euros.



RETROUVEZ EN PHOTOS ET VIDÉOS L'INTÉGRALITÉ DE CE CHANTIER DIMENSIONNANT EN SCANNANT LE QR CODE





EDF S'ASSOCIE À UN PROJET INCLUSIF DE STREET ART AU MONUMENT NATIONAL DU HARTMANNSWILLERKOPF

Samedi 3 août, l'historial franco-allemand du Hartmannswillerkopf a commémoré un triple anniversaire, les 110 ans de la déclaration de la première guerre mondiale, le centenaire de la création du Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf, et les 10 ans de la pose de la première pierre de l'Historial franco-allemand.

Cette journée fût l'occasion d'inaugurer une fresque de street art, réalisée par l'association Ariana Mix'Art et une douzaine de jeunes de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Rimbach, et financée par EDF.

Avec son antenne régionale dont le siège est à Colmar, l'association Ariana Mix'Art œuvre à l'insertion éducative et socioculturelle des jeunes publics dits prioritaires en France. Elle développe des actions en partenariat avec Hartmannswillerkopf pour promouvoir l'amitié franco-allemande et l'Europe.

ELSASSMAN : LE TRIATHLON ALSACIEN FINANCÉ À HAUTEUR DE 2000 EUROS PAR EDF

La 9ème édition de l'Elsassman, le triathlon alsacien organisé par le club de triathlon de Guebwiller, s'est déroulée les 20 et 21 juillet 2024. Financées à hauteur de 2000€ par le site EDF de Fessenheim, ces journées ont accueilli plus de 1200 participants et 400 bénévoles. Les mots d'ordre de cet évènement : dépassement de soi, convivialité et esprit d'équipe ! Agréée par la ligue de triathlon du Grand Est, l'édition sportive était labellisée par le Label Triathlon Mixité, Paratriathlon, et Triathlon durable.





« AVIS FAVORABLE » SUR LE DOSSIER DE DÉMANTÈLEMENT DE LA CENTRALE

Du 25 mars au 30 avril 2024 s'est déroulée l'enquête publique qui portait sur la demande d'autorisation de démantèlement de la centrale de Fessenheim. Après 37 jours de consultation du public, 218 contributions ont été recueillies. Les observations se sont avérées très largement favorables (près de 80% de contributions positives du public), et EDF a reçu les conclusions de la commission d'enquête qui donne un avis favorable.

Dans son rapport, la commission reprend tous les arguments présentés par EDF et met en évidence le retour d'expérience d'EDF, acquis sur d'autres chantiers. Elle estime que l'entreprise « a démontré grâce au pré-démantèlement sa capacité à respecter le planning annoncé et les étapes du démantèlement ».

Cet avis favorable de l'enquête publique est une étape réglementaire importante. L'ASN poursuit en parallèle l'instruction du dossier et les échanges techniques avec EDF continuent. La fin de l'instruction du dossier est prévue pour 2025.

Une fois terminée, l'ASN transmettra au ministre chargé de la sûreté nucléaire ses conclusions issues de l'instruction technique et des consultations (autorité environnementale, collectivités territoriales, commission locale d'information, enquête publique). Elle informera également l'exploitant de ses conclusions en lui faisant part, le cas échéant, des demandes à prendre en compte. L'étape finale de ce processus sera l'obtention du décret de démantèlement à l'horizon 2025. Une fois le décret obtenu et avant de démarrer les travaux, EDF devra encore obtenir la validation des règles générales d'exploitation. L'entrée en vigueur du décret est envisagée pour 2026.